

# APPEL À CANDIDATURES PRIX POLYPTYQUE 2022

Centre Photographique Marseille



**Date limite d'inscription : lundi 11 juillet 2022 à midi**

*Dans le cadre de ses missions de soutien à la création et aux artistes, le Centre Photographique Marseille lance un appel à candidatures à destination des photographes et artistes de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

## CONTEXTE

Pour cette quatrième édition, le Salon Polyptyque propose un panorama de la photographie contemporaine en présentant des galeries françaises et internationales, une sélection d'éditeurs, ainsi qu'une sélection d'artistes qui travaillent en région Sud. L'événement organisé sera l'occasion de décerner le Prix Polyptyque 2022 à trois artistes désigné·e·s par un jury d'expert·e·s internationaux·ales. Ce prix, en partenariat avec la galerie Sit Down, Paris, la galerie Drawing Room, Hambourg, Studio AZA et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, leur permettra d'obtenir une bourse de production et la possibilité d'exposer leur travail dans une galerie partenaire.

Le Salon se déroulera du 26 au 28 août prochain, au même moment que les salons Art-O-Rama et Paréidolie.

## PRIX POLYPTYQUE : CALENDRIER ET DOTATION

L'appel à candidatures s'adresse aux artistes photographes s'inscrivant dans une démarche professionnelle de recherche de galerie et d'accès au marché de l'art. Ils ou elles ne doivent avoir aucun engagement avec une galerie privée, ni avoir eu récemment d'exposition personnelle dans une galerie privée.

### Conditions requises :

- **Vivre et/ou travailler dans la Région SUD PACA** depuis plus d'un an.
- **Justifier d'une pratique artistique reconnue** (expositions, éditions, commandes...) depuis plus de trois ans.
- **N'avoir aucun contrat ou engagement avec une galerie d'art** depuis plus d'un an.
- **Avoir à disposition des œuvres produites, prêtes à être exposées et disponibles**

à la vente.

**Pour candidater il suffit de :**

Remplir la fiche de candidature en ligne et y joindre les documents demandés, notamment une sélection d'œuvres et une proposition pour un accrochage possible sur un mur de 4 mètres linéaires et de 2,2 mètres de hauteur, joindre un descriptif précis des œuvres proposées (dimensions, techniques, encadrements, images d'accrochage...)

Ces éléments doivent être transmis via le [formulaire en ligne](https://eu.jotform.com/build/221651804265352) avant **le lundi 11 juillet 2022 à midi**.

<https://eu.jotform.com/build/221651804265352>

Les artistes ayant déjà candidaté·e·s les années précédentes (sauf les ancien·ne·s lauréat·e·s), ou pour d'autres appels à candidatures du Centre, sont tout à fait libres de candidater de nouveau.

Un jury d'expert·e·s du CPM présélectionne 10 artistes qui seront présenté·e·s pendant le Salon du 26 au 28 août, puis du 31 août au 10 septembre 2022.

Aucun renseignement complémentaire ne sera fourni par téléphone.

**CALENDRIER**

- Appel à candidatures du 13 juin au 11 juillet 2022
- Annonce des artistes présélectionné·e·s le lundi 18 juillet 2022
- Accrochage : du 22 au 25 août 2022
- Ouverture professionnelle (sur invitation) : vendredi 26 août après-midi
- Vernissage public et annonce des lauréats du Prix : Vendredi 26 août à 18h
- Ouverture publique du Salon Polyptyque le samedi 27 et dimanche 28 août de 14h à 20h
- Ouverture publique du Salon et des expositions : du 31 août au 10 septembre, du mercredi au samedi, de 14h à 19h.

**Les artistes présélectionné·e·s bénéficieront d'un temps de rencontre privilégié avec les membres du jury, et les collectionneurs et professionnels présents lors de l'ouverture professionnelle.**

## **SÉLECTION DES LAURÉAT·E·S DU PRIX POLYPTYQUE**

L'annonce des 3 lauréat·e·s sera effectuée par le comité artistique présent sur place le vendredi 26 août.

### **Le jury est composé de :**

**Pascal Beusse**, responsable de la collection photographie du CNAP,

**Françoise Bornstein**, directrice de la galerie Sit Down (Paris),

**Florence Bourgeois**, directrice de Paris Photo,

**Erick Gudimard**, directeur du Centre Photographique Marseille,

**Pascal Neveux**, directeur du FRAC Picardie Hauts-de-France, président du CIPAC,

**Alexander Sairally et Esther Schulte**, directeur et directrice de la Galerie Drawing Room (Hambourg),

**Caroline Stein**, responsable du mécénat de la banque Neuflyze OBC.

### **Dotation :**

Chaque lauréat·e du Prix recevra une bourse de production (scan, tirages, encadrement...) auprès du Studio AZA d'une valeur de 1 000 euros.

Une exposition sera consacrée aux lauréat·e·s du Prix en 2023 à la Galerie Sit Down à Paris et à la Galerie Drawing Room à Hambourg.

Un accompagnement professionnel par le Centre Photographique leur sera proposé.

Une convention sera établie entre les artistes présélectionné·e·s et le Centre Photographique Marseille afin de préciser les modalités d'exposition (et de vente des œuvres) à Marseille.

Un avenant sera signé avec les artistes lauréat·e·s pour préciser les modalités d'exposition (et de vente des œuvres) à Paris et à Hambourg et les principes de l'accompagnement professionnel.

En cas de pré-sélection, les artistes devront assurer l'accrochage et le décrochage de leurs travaux pour le Salon à Marseille. Les frais de transport et de déplacement indispensables liés à la présentation à Marseille seront pris en charge par le Centre Photographique Marseille. Leur présence est également requise durant des événements à définir pendant l'exposition à Marseille (voir calendrier).

Les trois artistes lauréat·e·s devront être présent·e·s pour les expositions en 2023 à Paris et à Hambourg. Les frais de transport et de déplacement liés à ces expositions seront pris en charge par le Centre Photographique Marseille.